

**COSMACOL/ELI**

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial	COSMACOL/ELI
INCI	C12-13 ALKYL LACTATE
No REACH	01-2119972339-25-0000
Nom de la substance (REACH/CLP)	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	matière première pour produit cosmétique
Utilisations déconseillées	

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Sasol Italy S.p.A. Viale Forlanini, 23 20134 Milano Italy Téléphone: +39 02 58453-1 Téléfax: +39 02 58453-205
Information (service sécurité des produits):	Téléphone: +39 02 58453-1 Téléfax: +39 02 58453-315
E-mail:	msds-info.italy@it.sasol.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+39 0931 988-290
---------------------------------	------------------

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--	--

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Conformément à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE et à ses amendements, cette substance n'a pas besoin d'être classée ni étiquetée.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Mentions de danger H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

**COSMACOL/ELI**

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération agréée.

Remarques sur le réglage et l'identification

La préparation a été testée en tant que telle au niveau de ses caractéristiques toxicologiques et a été classée de façon adéquate.

2.3 Autres dangers

Pas de dangers particuliers à signaler.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est une substance au sens du règlement (CE) 1907/2006.

COMPOSANTS OU AUTRES SUBSTANCES DANGEREUSES ET SUBSTANCES AVEC VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE À INDIQUER CONFORMEMENT AU RÈGLEMENT (CE) 1907/2006**Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters****Type de composant:** Matière active**No.-CE:** 939-514-3**No.-Index:****No.-CAS:****No REACH:** 01-2119972339-25-0000**Nom de la substance (REACH/ CLP):** Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters**Classification (Règlement (CE) no 1272/2008):** Aquatic Chronic 3

H412

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Autres données

Synonymes: L'acide propanoïque, l'acide 2-hydroxy-esters, C12-15-alkyl; No.-CAS: 93925-36-1

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux**

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation

Éloigner du lieu d'exposition, coucher. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Surveiller la respiration, donner de l'oxygène si nécessaire. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer la bouche.

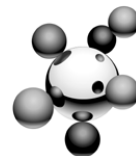
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Pas d'information disponible.

Risques: Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Indication des éventuels soins**

Traitement: Pas d'information disponible.



COSMACOL/ELI

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

médicaux immédiats et
traitements particuliers
nécessaires

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau, Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO2)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie En cas d'incendie, formation possible de vapeurs et de gaz de combustion dangereux.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Précautions spéciales Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de manutention mécanique. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

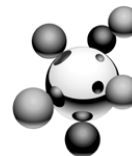
SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**COSMACOL/ELI**

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Pas de conditions spéciales de stockage requises.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) 10-13: Code allemand de stockage 10 à 13

Autres données Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****COMPOSANTS AVEC VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE****LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE NATIONALES**

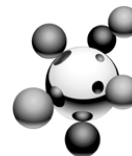
Donnée non disponible

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE EUROPEENNES

Donnée non disponible

DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL)

Nom de la substance: Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters			
Utilisation finale	Voies d'exposition	Valeur	Note
Travailleurs	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques		Non pertinent / non applicable
	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques		Non pertinent / non applicable
	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux		Non pertinent / non applicable
	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux		Non pertinent / non applicable
	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets systémiques	5 mg/kg	Non pertinent / non applicable
	Inhalation, exposition de longue durée - effets systémiques	17,6 mg/m ³	Non pertinent / non applicable
	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets locaux		Non pertinent / non applicable
Consommateurs	Inhalation, exposition de longue durée - effets locaux		Non pertinent / non applicable
	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques		Non pertinent / non applicable
	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques		Non pertinent / non applicable
	Exposition orale, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques		Non pertinent / non applicable
	Exposition cutanée, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux		Non pertinent / non applicable
	Inhalation, exposition aiguë/de courte		Non pertinent / non applicable



COSMACOL/ELI

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

	durée - effets locaux		applicable
	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets systémiques		Non pertinent / non applicable
	Inhalation, exposition de longue durée - effets systémiques	4,34 mg/m3	Non pertinent / non applicable
	Exposition orale, exposition de longue durée - effets systémiques	2,5 mg/m3	Non pertinent / non applicable
	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets locaux	2,5 mg/kg	Non pertinent / non applicable
	Inhalation, exposition de longue durée - effets locaux		Non pertinent / non applicable

CONCENTRATION PREDITE SANS EFFET (PNEC)

Nom de la substance: Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters		
Compartment de l'Environnement	Valeur	Note
Eau douce	0,0011 mg/l	Non pertinent / non applicable
Eau de mer	0,00011 mg/l	Non pertinent / non applicable
libération temporaire	0,25 mg/l	Non pertinent / non applicable
station d'épuration	4 mg/l	Non pertinent / non applicable
Sédiment d'eau douce	0,00396 mg/l	Non pertinent / non applicable
Sédiment marin	0,0004 mg/l	Non pertinent / non applicable
Sol	0,00073 mg/kg	Non pertinent / non applicable
aliment		Non pertinent / non applicable

8.2 Contrôles de l'exposition

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas d'aération insuffisante, de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail, de gêne due à une odeur trop forte ou d'apparition d'aérosols, de brouillards et fumées, utiliser un appareil respiratoire autonome ou un appareil respiratoire avec un filtre de type A ou un filtre combiné adéquat (en cas d'apparition d'aérosols, de brouillards et fumées, par ex. A-P2 ou ABEK-P2), conf. à la norme EN 141.

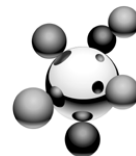
Protection des mains

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).

gants appropriés à un contact prolongé:

Matériel: caoutchouc butyle
Temps de pénétration: >= 480 min
épaisseur matériau: >= 0,7 mm

gants appropriés à la protection contre les projections:

**COSMACOL/ELI**

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

Matériel: Caoutchouc nitrile/latex nitrile
 Temps de pénétration: >= 30 min
 épaisseur matériau: >= 0,4 mm

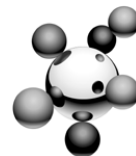
Protection des yeux	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	Vêtement de protection
Mesures d'hygiène	Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Mesures de protection	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

CONTROLES D'EXPOSITION LIES A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Conseils généraux	Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
--------------------------	---

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide; 20 °C; 1.013 hPa
Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	5 - 7; 10 g/l; 20 °C
Point/intervalle de fusion	env. -20 °C; 1.013 hPa
Point/intervalle d'ébullition	> 250 °C; 1.013 hPa
Point d'éclair	env. 158 °C; 1.013 hPa
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflam mabilité (solide, gaz)	non applicable (liquide)
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	non déterminé
Densité	env. 0,915 g/cm ³ ; 20 °C; 1.013 hPa
Densité relative	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	Milieu: Alcool; 20 °C; négligeable Milieu: Acétone; 20 °C; partiellement soluble Milieu: hexane; 20 °C; soluble



COSMACOL/ELI

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

Hydrosolubilité	20 °C; 1.013 hPa; négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow : > 4; 20 °C
Température d'inflammation	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Viscosité, dynamique	env. 21 mPa.s; 20 °C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	n'est pas à attendre étant donné la structure et les groupes fonctionnels.

9.2 Autres données

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Note Stable à température et pression ambiantes normales.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Note Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Echauffement direct, encrassement, contamination chimique, exposition au soleil, UV ou radiation ionisante.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Aucun(e) à notre connaissance.;

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

Décomposition thermique Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
DL50 rat: > 5.000 mg/kg; OCDE ligne directrice 401
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



COSMACOL/ELI

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

Toxicité aiguë par inhalation Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
L'examen n'est pas utile.
Il existe suffisamment de données sur les voies d'absorption alternatives.

Toxicité aiguë par voie cutanée Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
DL50 rat: > 2.000 mg/kg; OCDE ligne directrice 402
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
lapin: légèrement irritant; OCDE ligne directrice 404
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expérience chez l'homme - Contact avec la peau Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
lapin: non irritant; OCDE ligne directrice 405
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Test de Maximalisation (GPMT) cochon d'Inde: non sensibilisant; OCDE ligne directrice 406
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
profil de groupe

Génotoxicité in vivo Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
L'examen n'est pas utile.
Justification:
Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Remarques Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarques Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
La substance s'est révélée ne pas être génotoxique - pour cette raison, un potentiel cancérigène n'est pas très probable.

Toxicité pour la reproduction

Remarques Toxicité pour la reproduction Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Pas toxique pour la reproduction
profil de groupe

Tératogénicité Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.
profil de groupe

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Remarques Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un



COSMACOL/ELI

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Remarques	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Toxicité à dose répétée	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: rat; Oral(e); Toxicité subchronique NOAEL: 500 mg/kg (par poids et jour) LOAEL: 2.500 mg/kg (par poids et jour) Organes cibles: Foie, Appareil gastro-intestinale Les données sont dérivées des évaluations ou des résultats d'essais obtenus avec des produits similaires (raisonnement par analogie). Substance d'essai: myristyl lactate
Danger par aspiration	
Toxicité par aspiration	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: non applicable
Informations toxicologiques	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: métabolisation considérable et rapide

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: LL50 (96 h) Danio rerio (poisson zèbre): > 100 mg/l; Essai en statique; OCDE ligne directrice 203 Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: EL50 (48 h) Daphnia magna (Grande daphnie): > 10 - 100 mg/l; Essai en statique; OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques - Toxicité chronique	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: NOEC (21 jr) Daphnia magna (Grande daphnie): 0,11 mg/l; taux de reproduction; Essai en semi-statique; OCDE Ligne directrice 211
Toxicité des plantes aquatiques	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: ErL50 (72 h) Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): > 10 - 100 mg/l; OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: NOEC (28 jr) : min. 40 mg/l
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: L'examen n'est pas utile. Justification: L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable.
toxicité concernant les végétaux terrestres	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: L'examen n'est pas utile. Justification: L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable.
toxicité concernant les autres non-mammifères terrestres	Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters: L'examen n'est pas utile. Justification: L'exposition directe et indirecte du sol est invraisemblable.



COSMACOL/ELI

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Facilement biodégradable.; > 60 %; 28 jr; aérobique; OCDE ligne directrice 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Facteur de bioconcentration (FBC): 45,8 - 61,6; calculé
Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
log Koc: 2,51 - 3,4; calculé
Légèrement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.6 Autres effets néfastes

Conseils généraux Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters:
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Emballages contaminés Vider les restes.

code des déchets de l'Union européenne: EWC Il n'est pas possible de déterminer pour ce produit un code déchet conformément au Catalogue européen des déchets (CED), car seule l'utilisation par le consommateur permet son classement. Pour déterminer le code déchet il faut s'accorder avec l'autorité ou l'entreprise régionale d'évacuation des déchets.

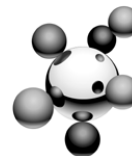
SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR Marchandise non dangereuse
RID Marchandise non dangereuse
ADN Marchandise non dangereuse
IMDG Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR Marchandise non dangereuse
RID Marchandise non dangereuse
ADN Marchandise non dangereuse
IMDG Marchandise non dangereuse

**COSMACOL/ELI**

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

ICAO/IATA Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR	Dangereux pour l'environnement	non
RID	Dangereux pour l'environnement	non
ADN	Dangereux pour l'environnement	non
IMDG	Marine polluant	no
ICAO/IATA	Environmentally hazardous	no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

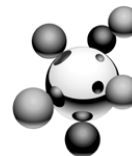
Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques Pas d'information disponible.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****REGLEMENTS NATIONAUX/AUTRES REGLEMENTS**

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses	Entrée de la liste dans la directive: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
---	---

**COSMACOL/ELI**

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

ÉTAT ACTUEL DE NOTIFICATION

Switzerland. Consolidated Inventory	CH INV	Non listé (produit ou composants non listés)
US. Toxic Substances Control Act	TSCA	y (liste positive)
Canada. Environmental Protection Act	DSL	y (liste positive)
Australia. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act	AICS	y (liste positive)
Japan. Kashin-Hou Law List	ENCS (JP)	Non listé (produit ou composants non listés)
Japan. Industrial Safety & Health Law (ISHL) List	ISHL (JP)	Non listé (produit ou composants non listés)
Korea. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List	KECI (KR)	Non listé (produit ou composants non listés)
Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act	PICCS (PH)	y (liste positive)
China. Inventory of Existing Chemical Substances	INV (CN)	y (liste positive)

Remarque : les noms et les numéros CAS qui sont utilisés pour ce produit dans les nomenclatures chimiques mentionnées peuvent être différentes des données spécifiées dans le chapitre 3.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique**Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters**

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

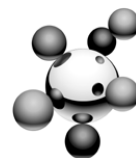
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire:

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
AICS	Australian Inventory of Chemical Substances



COSMACOL/ELI

Version: 14.00

Date de révision 04.08.2014

ANSI	American National Standards Institute
ASTM	American Society of Testing and Materials (US)
BCF	Bioconcentration factor
CLP	Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures
DIN	Deutsches Institut für Normung
DNEL	Derived No-Effect Level
DSL	Domestic Substances List
EC...	Effect concentration ... %
ENCS	Existing Notified Chemical Substances (Japan)
EWC	European Waste Catalogue
IATA	International Air Transport Association
IBC	Intermediate Bulk Container
ICAO	International Civil Aviation Organization
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
ISHL	Industrial Safety and Health Law (Japan)
ISO	International Organization for Standardization
IUAPC	International Union of Pure and Applied Chemistry
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
LC...	Lethal Concentration, ...%
LD...	Lethal Dose, ...%
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution From Ships
NDSL	Non-Domestic Substances List
NOAEL	no observable adverse effect level
NOEL/NOEC	No Observed-effect level/concentration
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT	persistent, bioaccumulative, toxic
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances
PNEC	Predicted No-Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TG	Test Guideline
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe
TSCA	Toxic Substances Control Act
vPvB	very persistent, very bioaccumulative
WGK	Wassergefährdungsklasse

Annexe

Sous les liens d'Internet ci-après, vous pouvez télécharger les annexes à la fiche de données de sécurité et/ou les listes des utilisations identifiées pour les substances indiquées.

Propanoic acid, 2-hydroxy-, C12-13-branched-alkyl esters

http://www.sasolgermany.de/fileadmin/doc/productsafety/Annex/000000017452_EN_01.pdf